LES CHANTIERS DE LA DUC : C-DUC DE RÉDUCTION ET DE TRANSFORMATION v2.0 CHANTIER 3

CONSOMMATION RESPECTANT LES CAPACITÉS DE LA PLANÈTE

Accorder le secteur de la consommation aux cibles de réduction des GES, appliquant une conversion rapide et juste vers une nouvelle économie.

POURQUOI EST-CE URGENT?

Parce que nos modes de consommation des biens impliquent de plus en plus de transport routier, maritime et aérien. Parce que la demande d'énergie et de matières pour leur fabrication, leur transport, leur recyclage et leur destruction va grandissante, générant de plus en plus de GES. Parce que ce cycle de consommation est devenu insoutenable, étant l'une des causes majeures de l'accélération de la crise climatique.

Principales actions citoyennes suggérées

- Développer des services de location, de réparation, de réutilisation et de partage d'objets d'utilité courante;
- 2. Privilégier le tourisme local; éviter les croisières et les voyages en avion;
- 3. Exiger une règlementation pour que tous les produits mis en vente affichent leur empreinte carbone:
- 4. Exiger des mesures garantissant un revenu aux citoyen.ne.s qui devront se réorienter vers une nouvelle économie:
- 5. Dénoncer les initiatives publicitaires incitant indûment les citoyens à une consommation irresponsable.

Principales actions municipales

- Soutenir le développement d'une « économie » locale, résiliente, sobre en carbone et qui comble les besoins de base;
- 2. Adopter un règlement bannissant le suremballage;
- 3. Développer un secteur de service de location et partage;
- 4. Soutenir les entreprises de réparation et de réutilisation.

Principales actions provinciales/fédérales

- 1. Adopter une loi étiquetage carbone;
- 2. Investir massivement dans les MRC pour les projets de productions locales de nourriture et de biens de première nécessité:
- 3. Favoriser la transformation, la production, l'achat et le recyclage local pour les biens de première nécessité:
- 4. Adopter une loi interdisant l'obsolescence programmée;
- Adopter une règlementation favorisant la réutilisation, la réparation et la revalorisation des objets;
- 6. Élaborer un grand programme de tourisme local à faible empreinte écologique;
- Adopter une loi pour bannir toute publicité de produits et services ayant une forte empreinte écologique;
- 8. Adopter une loi imposant une tarification carbone au transport aérien.